



1 jour - Paris 1er

7 juin ou 27 septembre 2012

Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) obligatoire : comment le mettre en place ?



Animé par **Jean-Luc Manceau**,
Directeur des opérations,
CLIMAT MUNDI

[VOUS INSCRIRE](#)

Objectifs

Connaitre l'évolution réglementaire du domaine, ses applications pour les acteurs concernés et son articulation avec les initiatives déjà existantes (notamment avec le Bilan Carbone®). Comprendre comment construire son BEGES et le tenir à jour annuellement.

Public concerné / Niveau

Entreprises ou collectivités concernées par la réglementation et désireuses de s'y préparer.

Au programme

1. Matin

- Pourquoi compter les émissions de gaz à effet de serre : rappel des enjeux et des principes fondamentaux
- Une approche volontaire bien connue : le Bilan Carbone®
- Le cadre réglementaire : comprendre sa mise en place et ses évolutions possibles

2. Après midi

- Le cadre réglementaire : détail de l'article 75 et de son décret d'application
- Articulation du bilan réglementaire et du Bilan Carbone®
- Études de cas : analyser et travailler sur des exemples concrets
- Échanges

Bio

Directeur des opérations chez Climat Mundi depuis 2008, Jean-Luc Manceau, est expert dans la prise en compte des gaz à effet de serre au sein des entreprises et des collectivités. Il a mené de nombreuses missions de quantification des émissions de GES, d'accompagnement pour la mise en place de plans d'actions et de concertation auprès d'acteurs aux profils variés : entreprises (services, tertiaires, industries) et collectivités (communes, communautés d'agglomérations, régions).

[VOUS INSCRIRE](#)